

## Fiche Action I-XX : titre de l'opération (étude, travaux, action orientée prévention des inondations)

Les maîtres d'ouvrages sont invités à renseigner cette fiche-action type (format \*.doc disponible sous demande) afin de décrire succinctement l'opération à inscrire au PAPI de la vallée de l'Oise.

CHOIX D'UN AXE D'INTERVENTION PARMI :

- Axe I : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque**
- Axe II : Surveillance, Prévision des crues et des inondations**
- Axe III : Alerte et gestion de crise**
- Axe IV : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme**
- Axe V : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens**
- Axe VI : Gestion des écoulements**
- VII : Gestion des ouvrages et protection hydraulique**

### OBJECTIF(S) : préciser le(les) objectif(s) de l'opération

Ex : réaliser une étude spécifique / conduire les travaux relatifs à un ouvrage / développer un outil spécifique

### DESCRIPTION DE L'ACTION = résumé

Décrire (liste non exhaustive) le contexte - la nature - le contenu - les objectifs- le cadre stratégique/réglementaire auquel répond l'action / l'opération.

[ 10-15 lignes ]

Schémas / photos / plans si nécessaire

**TERRITOIRE CONCERNE** = périmètre concerné (collectivités : EPCI, commune, département, bassin ou sous-bassin, linéaire d'un cours d'eau, etc...

La collectivité concernée doit être incluse dans le périmètre du PAPI de la vallée de l'Oise

### MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

**Maîtres d'ouvrage de l'action** : structure porteuse - liste non-exhaustive : collectivités territoriales (commune, EPCI, département, syndicat), Etat, opérateur, particuliers, entreprises, opérateurs de réseaux, etc.

#### **Modalités de pilotage et suivi/parties prenantes :**

- partenaires associés au projet/action/opération ex : Etat et services, collectivités et/ou groupements, etc.
- moyens de pilotage/concertation : réunions / comités techniques / comités de pilotage
- moyens de communication prévues le cas échéant
- procédures réglementaires le cas échéant

### ECHEANCIER PREVISIONNEL

( le calendrier prévisionnel du PAPI complet est sur 2025-2030 )

Préciser un calendrier prévisionnel - dates début/fin de l'action (années)

## PLAN DE FINANCEMENT

**Coût :** Montant estimatif de l'opération (€ HT ou TTC)

Décomposition éventuelle en sous-actions / lots

Tableau de type

=> Les possibilités de financement ouvertes par l'Etat au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM), ainsi que les taux maximaux de participation en fonction de la nature des actions sont précisés en annexe 5 du CCTP PAPI 3 2023 disponible via le lien suivant : <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/CC%20PAPI%203%202023.pdf>

**Tableau de financement :**

*Plan de financement prévisionnel*

*Participation du porteur MOA de l'action 20%*

*Participation de l'Etat entre 40 - 80%*

*Aides publiques (région, département, Europe) : taux à préciser*

Montant € (HT ou TTC)		
Financiers	Taux participation (%)	
MOA	20%	XX €
Etat - FPRNM		
Autres financeurs		

*Exemple de tableau prévisionnel de financement*

## INDICATEURS DE SUIVI / DE REUSSITE

*Préciser les livrables de l'opération (études, travaux, ...) - quantités réalisées - % consommation de l'enveloppe financière*

## Lien avec les autres actions et études du PAPI de la vallée de l'Oise

## Lien avec le PGRI / SLGRI / PPRI

*Citer les mesures/dispositions spécifiques à un document stratégique de type PGRI/SLGRI/PPRI le cas échéant*

